















A l'adresse des laïcs, le Directoire dit: "L'objectif de la formation oecuménique, c'est que tous les chrétiens soient animés de l'esprit oecuménique" [#58]. Le but de ce document, c'est que *tout le monde* soit oecuménique, y compris les enfants.

Le paragraphe #61 déclare que la catéchèse ait une dimension oecuménique – que les enfants et les jeunes doivent recevoir en catéchèse une formation oecuménique.

Il enseigne que "les écoles de tout genre et de tout niveau doivent donner une dimension oecuménique à leur enseignement religieux" [#68], et que les écoles doivent promouvoir "l'éducation au dialogue, à la paix et aux relations personnelle" [#68]. Là encore, cela ressemble à une formation pour les Nations Unies.

Plus loin, le document enseigne que les "groupes, associations et mouvements ecclésiaux doivent être imprégnés de solide esprit oecuménique" [#69]. Cela impliquera directement des groupes tels que les Tiers Ordre de St François, la Légion de Marie, les Chevaliers de Colomb, etc. ...

## L'Oecuménisme et l'Église Paroissiale

L'Église Paroissiale a reçu également un nouveau mandat.

Le document déclare que "la grande tâche de la paroisse, c'est l'éducation de ses membres dans l'esprit oecuménique" [#67]. Il insiste pour que la paroisse planifie une activité oecuménique et collabore en différents domaines avec des non-catholiques. Toutes sortes d'activités précédemment prohibées seront maintenant encouragées et autorisées dans la paroisse.

Le Directoire recommande de "PARTAGER DES ACTIVITÉS ET DES RESSOURCES SPIRITUELLES" [#102-103] où les catholiques sont encouragés à se joindre en prière à des non-catholiques [#108]. Ils sont encouragés à des offices de prière commune et à un culte liturgique partagé dans leurs églises réciproques [#112]. Dans ces activités communes, les ministres des différentes religions sont encouragés à porter leurs propres ornements religieux [#113]. C'est une expression visible de "l'unité dans la diversité."

Le partage spirituel est recommandé, c'est-à-dire, des jours de recollection en commun et "des exercices spirituelle communs" avec les fausses religions [#114].

L'Évêque peut aussi autoriser un membre d'une autre religion à faire la lecture dans les Églises catholiques [#133]. Quiconque fréquente maintenant une église paroissiale, peut voir un Baptiste etc. ... lire l'épître dans le sanctuaire. Non seulement c'est un progrès de l'oecuménisme, mais aussi des "ministères laïcs." Le ministère laïc de laïcs catholiques à l'intérieur de l'Église s'étend maintenant au ministère laïc pour *non-catholiques* à l'intérieur de l'Église Catholique. Le document donne également le feu vert aux Catholiques pour le service de lecteurs dans des offices non-catholiques [# 118].

Le paragraphe #137 autorise les Catholiques, avec approbation de l'Évêque, à **prêter leurs églises paroissiales à des non-catholiques**. Donc, ne soyez pas étonnés de découvrir que votre évêque a autorisé l'utilisation de votre église paroissiale par un groupe de Methodistes, de Baptistes, etc. ... pour leurs offices de prière.

Mais ce n'est pas là le pire de tout.

Au paragraphe #138, un précédent révolutionnaire est établi. Le voici:

*le partage de propriété ou d'usage de territoire d'une église pendant une période prolongée peut être affaire d'intérêt pratique.*

Là, c'est clair: **Ce document invite à la propriété ou à l'usage d'une seule église pour, en même temps, Catholiques et non-catholiques.**

Et qu'en est-il du Saint Sacrement dans ces églises? Le Directoire conseille pour ces églises partagées, que, par déférence pour les sensibilités de non-catholiques, le Saint Sacrement soit placé dans une chapelle séparée ou dans une autre pièce [#139]. En d'autres termes, les dirigeants invitent les Catholiques à sortir le Saint Sacrement de cette église commune parce qu'il irrite les non-croyants.

C'est nourrir la non-croyance. C'est caresser et choyer les péchés contre la seule vraie foi. C'est la promotion d'une religion toute neuve.



## Un Coup d'Œil Rapide Aux Sacrements

La section des sacrements sera traitée rapidement.

Le Directoire autorise les Protestants non convertis à recevoir l'Eucharistie dans certaines circonstances limitées [#131] et à aller se confesser dans certaines circonstances limitées [#129].

Il y a aussi une section sur les mariages mixtes qui est tout simplement atroce. Dans ce Directoire, comme dans le Nouveau Droit Canon, le conjoint non-catholique n'a plus à promettre l'éducation catholique des enfants. Le document déclare sa préférence pour l'éducation catholique des enfants, mais le non-Catholique n'a plus à en faire la promesse [#150].

Il faut rappeler que le premier but du mariage est d'engendrer et d'éduquer des enfants. Selon l'enseignement constant des Papes, tout au long des âges, ces enfants doivent être éduqués comme membres du Christ – c'est-à-dire comme Catholiques<sup>29</sup>. Dans un mariage mixte aussi, le conjoint catholique a l'obligation de travailler et de prier pour la conversion du non-catholique à la véritable Église Catholique<sup>30</sup>. Donc, le Directoire oecuménique est infidèle à l'enseignement catholique traditionnel en ce qui concerne les mariages mixtes.

Le Directoire déclare que, dans le cas d'un mariage mixte, le prêtre ou le diacre catholique peut prendre part à la cérémonie du mariage célébrée dans un église non-catholique [#157]. De même, pour un mariage mixte, le prêtre peut inviter le ministre non-catholique à assister au mariage catholique. La personne du clergé non-catholique (je dis cela parce que de nos jours, ce peut être une femme – ce peut être une Ministresse méthodiste) peut assurer une lecture, adresser une courte exhortation et donner une “bénédiction aux mariés” [#158].

Dans la section sur le Baptême, le document déclare qu'un ministre non-catholique ne peut pas prendre part au Baptême lui-même mais il peut s'unir à la cérémonie en assurant une lecture ou en prononçant une prière [#97]. Un non-catholique ne peut être parrain ou marraine, d'un(e) Catholique cependant, mais il peut être témoin et vice-versa [#98a].

Le Directoire conclut en encourageant:

- les Catholiques à s'impliquer dans les Conseils d'Églises et des Conseils Chrétiens;
- le dialogue oecuménique;
- un travail biblique commun – Catholiques et non-catholiques produisant des publications communes de la Bible [#175]. Il encourage aussi les Catholiques à prendre part à des Études Bibliques avec des non-Catholiques [#186]. En d'autres termes, il encourage les Catholiques à mettre sans cesse leur foi en danger.

St. Jean Damascène priait toujours avant d'étudier les écrits des hérétiques parce qu'il savait qu'il pouvait mettre en péril son âme. Contrairement à l'exemple des Saints, ce Directoire pousse les Catholiques et les non-catholiques à une étude commune de la Sainte Écriture, sans donner aux Catholiques aucun avertissement sur les dangers d'être contaminés par l'hérésie.

Le Directoire appelle encore à:

- la coopération oecuménique en catéchèse;
- la coopération pastorale en certains domaines;
- la coopération dans l'Activité Missionnaire;
- la coopération oecuménique dans la Vie Sociale et Culturelle.

Sous le titre “Coopération dans l'Activité Missionnaire,” on trouve cette déclaration au sujet de la *non-nécessité* de la conversion des non-catholiques:

Les Catholiques souhaiteraient que tous ceux qui sont appelés à la foi chrétienne se joignent à eux dans cette plénitude de communion qu'ils croient exister dans l'Église Catholique, cependant ils reconnaissent que, par la Providence de Dieu, certains veulent vivre leur vie chrétienne dans des églises et des communautés ecclésiales qui n'offrent pas cette pleine communion. Ils doivent veiller à respecter la foi vivante d'autres églises et communautés ecclésiales qui prêchent l'Évangile et se réjouissent de la grâce de Dieu qui est à l'oeuvre en eux [#206].

Se rejouissent de la grâce de Dieu qui est à l'oeuvre en eux?

Dans son *Syllabus des Erreurs* de 1864, le Vénérable Pape Pie IX a enseigné que c'est **une erreur** d'entretenir bon espoir pour le salut de ceux qui vivent et meurent hors de l'Église Catholique [Proposition #18]. C'est l'enseignement papal constant: selon l'ordre objectif, nous ne pouvons même pas entretenir **bon espoir** pour le salut de ceux qui vivent et meurent hors de l'Église.

D'autre part, en condamnant *le Sillon* en 1910, le Pape Pie X a enseigné:

La Doctrine Catholique nous dit que le premier devoir de charité ne réside pas dans la tolérance des fausses opinions, si sincères qu'elles puissent être, ni dans l'indifférence théorique ou pratique envers les erreurs et les vices dans lesquels nous voyons plongés nos frères, mais dans le zèle pour leur progrès intellectuel et moral, comme pour leur bien-être matériel<sup>31</sup>.

Cependant ce Directoire nous dit que, si les non-Catholiques refusent la conversion, nous devons nous réjouir malgré tout. C'est enseigner implicitement la fausse doctrine que c'est en réalité sans importance qu'ils se convertissent ou pas.

Tel est donc le bref aperçu de ce Directoire Oecuménique de 1993.

### **“Nous Ne Savons Pas Où Nous Allons”**

L'un des facteurs les plus troublants sur le mouvement oecuménique actuellement, c'est que même nos dirigeants de l'Église semblent être dans le brouillard, sans savoir où on les mène.

Le Cardinal Ratzinger lui-même l'avouait dans cette remarque:

“... le but de l'effort oecuménique est d'atteindre la véritable unité de l'Église ... Pour le moment, je n'oserais pas m'aventurer à suggérer de manière concrète, ce que sera la réalisation, possible ou imaginable, de cette future Église ... Nous sommes à une étape intermédiaire de l'unité dans la diversité<sup>32</sup>.”

Voilà une déclaration horrifiante. Au fond, il dit: “Nous ne savons pas où nous allons.”

Remarquez-le aussi, toutes les fois que nous lisons n'importe lequel de ces documents oecuméniques, y compris ce Directoire de 1993, on ne nous dit jamais à quelle construction finale on travaille. On nous dit que nous devons nous impliquer dans l'oecuménisme, mais on ne nous dit jamais comment se présentera cette Église oecuménique. On nous laisse complètement dans l'obscurité.

Pour revenir à 1910, le Pape St Pie X, lui, n'était pas dans l'obscurité. Il savait exactement ce qui se tramait. Quand Pie X condamna le *Sillon*, mouvement catholique de France qui soutenait beaucoup des erreurs semblables à celles d'aujourd'hui – notamment par rapport à l'unité interreligieuse – Pie X avertit que toute cette opération faisait partie de:

... un grand mouvement d'apostasie en cours d'organisation dans chaque pays pour l'établissement d'une Église Mondialiste, sans dogme, ni hiérarchie, ni discipline de l'esprit, ni frein des passions, et qui sous prétexte de liberté et de *dignité humaine*, ramènerait dans le monde le règne de la ruse et de la force légalisées, l'oppression des faibles et de ceux qui sonnent l'alarme et souffrent<sup>33</sup>.

C'est ce que prévoyait en 1910, St Pie X, un Pape *vraiment* prophétique.

Mais, maintenant qu'avons-nous? Nous avons des forces qui travaillent ouvertement pour cette Église Mondialiste d'apostasie. Et l'un des grands apôtres de cette Église Mondialiste (qui mélange toutes les religions) c'est le soi-disant “théologien catholique” Hans Küng qui fut l'un des principaux architectes de la grande mise-à-jour oecuménique qui s'est opérée à Vatican II <sup>34</sup>. L'Église Mondialiste de l'apostasie est la conclusion logique de l'oecuménisme interreligieux.

### **Demeurez Fidèles a la Tradition**

En terminant, il faut se souvenir que l'oecuménisme est une nouvelle doctrine, contraire à 2000 ans d'enseignement catholique, travaillant à la destruction permanente de l'Église Catholique. Face à cela, les Catholiques ont le devoir de fermement résister à l'oecuménisme sous toutes ses formes et

dans toute son évolution. Aucune autorité dans l'Église, si bien intentionnée qu'elle soit, si haut placée qu'elle soit, ne peut légitimement ordonner à un Catholique de prendre part à quelque mouvement que ce soit, qui milite contre les dogmes définis et la pureté de la Foi.

Notre devoir est de rester fidèles à l'enseignement immuable et aux traditions de la Sainte Église Catholique. Sur ce point, St Vincent de Lérins nous a donné de fermes directives.

Que doit faire un Catholique si une certaine partie de l'Église se détache de la communion de foi universelle? Quel autre choix peut-il faire si quelque nouvelle contagion tente d'empoisonner, non plus une petite partie de l'Église, mais toute l'Église à la fois? Alors son grand intérêt sera de s'attacher à l'antiquité qui ne peut plus s'égarer en nouveautés menteuses.<sup>35</sup>

---

(Cet article a été tiré du numéro de janvier 1998 de *Catholic Family News*)<sup>36</sup>

## NOTES POUR L'ÉPILOGUE

1. *Sermo ad Caesariensis Ecclesia plebem.*
2. Citation de *Hail Mary, Full of Grace*, Still River, MA, 1957, p.107.
3. *Directives sur les Commandements et les Sacrements.*
4. Jorgensen, Joannes, *St François d'Assise*, (Londres, Longman, Green, 1912), p. 55.
5. Si vous souhaitez une liste de 33 citations des Papes tout au long des siècles reaffirmant cette doctrine, veuillez envoyer une grande enveloppe timbrée avec votre propre adresse à *Catholic Family News*, M.P.O. Box 743, Niagara Falls, N.Y. 14302 (U.S.A.)
6. *Summa*, II-II Q. Xi a. 1 – d'après *Catholic Encyclopedia*, (Robert Appleton Co., New York, 1910) Vol VII, p. 256.
7. *Ibid.*, p. 257.
8. Lefebvre, *Ils L'ont Découronné*, (Angelus Press, Kansas City, 1988) p. 222.
9. Wojtyla, *Signe de Contradiction*, édition italienne originale, p.26.
10. Pour un examen complet des ambiguïtés délibérées de Vatican II, voir: *In the Murky Waters of Vatican II* de Atila Sinke Guimarães, surtout les chapitres III et IV.
11. Voir *Le Concile du Pape Jean*, Michael Davies, (Angelus Press, Kansas City) p.60-61.
12. Vatican II, *Lumen Gentium* 8.
13. Le Père Avery Dulles, S.J., progressiste, développe cette nouveauté. "L'Église de Jésus Christ ne s'identifie pas exclusivement avec l'Église Catholique Romaine. Elle subsiste en vérité dans le Catholicisme Romain, mais elle est également présente sous des modes et à des degrés différents en d'autres communautés chrétiennes à tel point que, elles aussi, sont fidèles à ce que Dieu a inauguré en Jésus et obéissent aux inspirations de l'Ésprit du Christ. En conséquence de leur appartenance commune à la réalité de la seule Église, les différentes communautés chrétiennes ont déjà entre elles une communion réelle mais imparfaite." Tiré de *Vers Vatican III - L'Oeuvre A Faire* – edité par David Tracy en collaboration avec Hans Küng et Johann B. Metz,(Concilium, Seabury Press, N.Y., 1978) p.91.
14. Vatican I, Session III, Chapitre IV, Foi et Raison.
15. Consulter la cassette audio *Is the 'New Catechism' a Source of Hope?* (Le Nouveau Catéchisme est-il Source d'Espérance?) de John Vennari, Olytn Library Services, 2316 Delaware Ave, PMB 325, Buffalo, N.Y. 14216 (U.S.A.).
16. Correspondance du Père Cogan (Association du Droit Canon) à Mary Jo Heiland, 26 juin 1997.
17. *Origins* (NC Documentary News Services, Washington, DC ) 19 décembre 1985.
18. *Ut Unum Sint*, # 95.
19. *Ibid.*, # 84.
20. Pour un bref aperçu de cette déclaration sans précédent voir Chapitre IX de *Fatima Priest* par Francis Alban, disponible à Good Counsel Publications, P.O. Box 203, Pound Ridge, N.Y. 10578 (U.S.A.)
21. Pour une explication plus complète, consulter la conférence enregistrée: *The Ecumenical Church of the Third Millennium* de John Vennari. (L'Église Oecuménique du Troisième Millénaire).
22. Vatican I, - Session IV, Chapitre IV. Dz. 1836, DS 3070.
23. Tiré de *Apropos*, Isle of Skye, Scotland, n° 16, 1994, p.5.
24. *Catholic Encyclopedia for School and Home (Encyclopedie Catholique pour l'École et le Foyer)*, McGraw Hill, New York, 1965, Vol. 3, p.670.
25. Vatican II, *Sacrosanctum concilium*, # 36.
26. *Ibid.*, # 116.
27. Consulter *E Supremi* de St Pie X.
28. *Le Directoire pour l'Application des Principes et Normes de l'Oecuménisme*, #23, 79, 81, 125.
29. Voir: *The Kingship of Christ and Organized Naturalism (La Royauté du Christ et le Naturalisme Organisé)* du Père Denis Fahey pour les citations papales à propos de cet impératif. (Regina Publications, Dublin, 1943), pp.18-21.

30. *The Handbook of Moral Theology (Le Manuel de Théologie Morale)* du Père Dominic Prummer, O.P., enseigne: “Le parti non-catholique doit permettre d’écarter tout danger de perversion du parti catholique et les deux partis promettent que tous les enfants seront baptisés et élevés dans la religion catholique: promesses faites normalement par écrit” – et “le parti catholique (dans un mariage mixte) doit prudemment s’efforcer de convertir le partenaire non-catholique (c. 1062), par exemple, par la prière, par le bon exemple d’une vie chrétienne, par l’exhortation, etc ...” (P.J. Kennedy & Sons, New York, 1955) p.430.
31. Tiré de: *Against the Heresies (Contre les Hérésies)* (Angelus Press, 1997) p.263.
32. Tiré de “Ecumenical Leprosy” (La Lèpre Oecuménique), Père Philippe Marcille, *The Angelus*, mars 1994, p.24.
33. Le Pape St Pie X “Notre Mandat Apostolique” (Instauratio Press) p.21
34. Voir les articles sur: “The One-World Church and Global Ethic” (L’Église Mondialiste et l’Éthique Mondiale) de Cornelia Ferrera dans *Catholic Family News*: N<sup>os</sup> octobre 1996, juin 1997, juillet 1997, novembre 1997.
35. St Vincent de Lerins + vers 445 après J.C., op. cit., *Défense Théologique du Traditionnalisme Catholique Romain* (1<sup>e</sup> édition), P. Paul Kramer, (Manille, 1995) p.79.
36. *Catholic Family News*, M.P.O.BoX 743, Niagara Falls, N.Y. 14302 (U.S.A.).

## Au Sujet de Ce Livre

En 1969, le Pape Paul VI introduisit dans l'Église de Rite Latin, un nouveau rite de la Messe, apparemment obligatoire pour tous les Catholiques: prêtres, évêques, religieux et laïcs. L'opinion s'est alors largement répandue et se repand encore à grande échelle – qu'il est interdit à un prêtre de célébrer l'ancien rite de la Messe Latine – communément connue sous le nom de Messe Tridentine – à moins d'avoir une autorisation spéciale, basée sur un document appelé "Indult."

Cette introduction d'un nouveau rite a été cause de vaste confusion, découragement, division, désillusion et destruction – même l'autodestruction de vastes domaines de l'Église Catholique. Des centaines d'églises en Amérique du Nord ont été fermées – mêmes vendues – et plus de la moitié des catholiques d'Amérique du Nord ont cessé en même temps d'aller à la Messe, puisque le nouveau rite de la Messe était imposé de facto.

Dans le monde entier et par de très hauts dignitaires du Vatican (dont parfois même le Pape Paul VI et le Pape Jean Paul II, s'est créée la fausse opinion que depuis 1969, tous les prêtres, en vertu de la sainte obéissance, devraient offrir le Saint Sacrifice de la Messe selon le Novus Ordo Missae - le nouveau rite de la Messe.

Plus récemment, il a été reconnu par la suprême autorité de l'Église que: 1) l'ancienne Messe n'a jamais été interdite à un prêtre catholique en situations régulière; et en outre, 2) nul – pas même un supérieur religieux, un Évêque ou un Cardinal – ne pourrait interdire à un prêtre de dire l'ancienne Messe.

Le reconnaissance légale de la possibilité de célébrer l'ancienne Messe fut décidée en 1986 par une commission de neuf Cardinaux (à savoir les Cardinaux Ratzinger, Mayer, Oddi, Stickler, Casaroli, Gantin, Innocenti, Palazzini et Tomko), désignés par Jean Paul II pour rédiger les publications concernant l'ancien rite. Les découvertes de cette commission ne furent connues qu'en cercle restreint, mais ne furent pas publiées à cette époque comme il aurait fallu.

*continué à quatrième de couverture*

L'existence même de cette Commission ainsi que ses découvertes furent publiquement reconnues et exposées par le Cardinal Alphonse Stickler le 20 mai 1995 au cours d'une session Question-Réponse diffusée par reportages et cassettes, à Fort Lee, New Jersey, U.S.A.

En fait, le Cardinal Stickler déclarait pour mémoire ce que tous les Cardinaux de la Curie formant cette Commission (tous les 9 docteurs en Droit Canon) reconnaissaient et faisaient savoir: **AUCUN** Évêque, Cardinal ou Supérieur Religieux n'avait le pouvoir légal d'interdire à un prêtre catholique (de Rite Romain en situation régulière) de célébrer la Messe Tridentine en public ou en privé.

Plus récemment, le Cardinal Dario Castrillon Hoyos (Préfet de la Congrégation pour le Clergé) a déclaré en 2006 que l'ancienne Messe n'a jamais été interdite et le nouvel Archevêque Secrétaire de la Congrégation pour le Culte Divin, l'Archevêque Malcolm Ranjith, tout récemment en juin 2006, a publiquement reconnu que la Messe Tridentine n'a jamais été interdite.

Dans ce livre, publié pour la première fois en 1996 et complété en 1999, le Père Paul Kramer plaide pour la Messe Tridentine, disant que non seulement elle n'est pas interdite, mais en fait, c'est la *seule* Messe qui soit de rite "admis et approuvé" dans le Rite Latin – non seulement **approuvé** par l'autorité de l'Église (i.e. les Papes et les Conciles œcuméniques) mais aussi **admise**. Ce qui signifie transmise (*traditio*) depuis les générations antérieures de l'Église, remontant non seulement jusqu'au Concile de Trente mais jusqu'au Pape Grégoire le Grand (590 - 604), jusqu'aux Apôtres. Elle fait partie de la Tradition Catholique avec un "T" majuscule. La Tradition Catholique fait aussi partie du Dépôt de la Foi.

Donc, lorsque le Pape St Pie V, par sa bulle *Quo Primum* ordonne de célébrer cette Messe et que personne – pas même un Pape, encore moins un Cardinal, un Évêque ou un Supérieur religieux – ne peut imposer ou ordonner un autre rite de la Messe à aucun prêtre de Rite Latin, il ne se contente pas de faire une loi canonique – c'est-à-dire une loi de l'Église – qui puisse être changée par un futur législateur – c'est-à-dire un autre Pape. Non, ce décret de *Quo Primum* fait une déclaration dogmatique de la Foi Catholique – une définition infaillible qui ne peut être changée par un Pape successeur ni un Pape successeur avec un Concile. C'est pourquoi le Canon XIII de la Session VII du Concile de Trente donne cette définition solennelle: "Si quelqu'un dit que les rites **admis** et **approuvés** de l'Église Catholique habituellement en usage dans l'administration solennelle des Sacrements puissent être ... changés pour de nouveaux par tous pasteur des églises quel qu'il soit, qu'il soit anathème."\*

Ce que disait le Pape St Pie V c'est que ce rite (maintenant désigné par le

---

\*"Si quis dixerit, receptos et approbatos Ecclesiae catholicae ritus in sollemni sacramentorum administratione adhiberi consuetos aut contemni, aut sine peccato a ministeribus pro libito committi, aut in novos alios per quemcumque ecclesiarum pastorem mutari posse: anathema sit." (D.S. 1613)



Rite Tridentine) – c’est-à-dire le livre joint à la Bulle *Quo Primum* – est le rite **admis et approuvé**. *Ce rite* ne peut être remplacé par un autre qui soit différent, ainsi que l’a déjà défini dogmatiquement le Concile de Trente. Et c’est aussi pourquoi *Quo Primum* est obligatoire pour l’Église de tous les temps.

Bref, tout cela signifie que le prêtre Catholique Romain vrai, fidèle, obéissant doit célébrer la Messe Tridentine et *seulement* celle-là – à moins d’être bi-rituel et de pouvoir également célébrer la liturgie byzantine licitement (légalement). On y voit aussi que les vrais fidèles catholiques de Rite Latin doivent assister à la Messe Tridentine et seulement à celle-là – à moins d’une visite à une Messe de Rite Byzantin. Et cela signifie encore que ces Catholiques qui se sont vantés de leur fidélité et obéissance à l’autorité légitime en allant à la Nouvelle Messe, ont, en fait, été égarés. Avec les informations qu’apporte ce livre, tous les Catholiques du *Novus Ordo* doivent se réformer en allant, à partir de maintenant, seulement à la Messe Tridentine.

Ce livre explique ces points dans toute leur étendue et atteste la vérité des déclarations ci-dessus. Le Père Kramer sollicite avec compétence notre jugement – citant pour preuves de son plaidoyer la Sainte Écriture, la Sainte Tradition, ainsi que les définitions solennelles de l’Église Catholique Romaine au long des siècles. Tout Catholique avec une formation élémentaire de Théologie Sacrée, après avoir lu ce livre attentivement (et sans préjugé) doit trouver que le Père Kramer a bien démontré son sujet. Il faut espérer que tous seront d’accord avec lui sur ce point qui divise tellement les Catholiques depuis plus de 35 ans.

Ce livre s’adresse à tous les Catholiques de bonne volonté qui aiment la vérité et qui accepteront les conséquences de la découverte de la vérité, si pénible que cela puisse leur paraître en un premier temps. Une fois surmonté le choc initial, ils se rejouiront de se retrouver chez eux dans la seule véritable liturgie de Rite Latin de l’Église Catholique de toujours.

Dès que seront mieux connues les vérités ci-dessus concernant les changements de la Messe – qui, semble-t-il, font partie des prédictions et avertissements de la Troisième Partie du Secret de Fatima, d’autres catholiques – laïcs, prêtres, évêques et religieux – retourneront à la Tradition liturgique que leur impose leur Profession de Foi. A partir de ce retour, viendront beaucoup de grâces de conversion, de progrès dans la vie spirituelle et par-dessus tous, des grâces de salut pour beaucoup d’autres âmes.

Le monde entier recevra des bienfaits spirituels ainsi que des bienfaits temporels à la suite de ce qu’on espère être bientôt un vaste retour à la Messe Tridentine Latine de tous les temps.